



PREFET DE L'HERAULT

Sous-Préfecture De Lodève

Secrétariat
Affaire suivie par : Martine SEMENOU
Mail : sp-secretariat-lodeve@herault.gouv.fr
Tél. : 04 67 88 34 11

Lodève, le 22 mars 2019

Le Sous-Préfet de Lodève,

à

Mesdames et Messieurs les Membres
De la Commission de Suivi de Site
de l'ancien site minier uranifère de la
Société ORANO

Objet : convocation à la CSS ORANO – Le Bosc

J'ai l'honneur de vous confirmer que la réunion de la Commission de Suivi de Site de l'ancien site minier uranifère de la Société ORANO sur la commune du Bosc se réunira le :

**Vendredi 12 avril 2019 à 9h30
A la sous-préfecture de Lodève.**

J'ajoute que conformément à l'arrêté préfectoral du 24 septembre 2015, les membres du bureau seront désignés.

En tant que membre de cette commission, je vous remercie de bien vouloir y participer.

Vous voudrez bien confirmer votre présence et la qualité de votre représentant à mon secrétariat (04 67 88 34 11 ou sp-secretariat-lodeve@herault.gouv.fr)

Le Sous-Préfet de Lodève


Jérôme MILLET



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

Sous-Préfecture De Lodève

Secrétariat Général

Affaire suivie par Martine SEMENOU

☎ 04-67-88-34-11

@ : sp-secretariat-lodeve@herault.gouv.fr

Lodève, 22 mars 2019

Commission de Suivi de Site ORANO

Vendredi 12 avril 2019 à 9h30
Sous-préfecture de Lodève

ORDRE DU JOUR

- 1 – Ouverture et divers aspects administratifs de la CSS
- 2 – Bilan environnemental du site du Bosc et principaux évènements, incidents :
2016 – 2017- 2018 (présentation ORANO)
- 3 – Refonte de l'automate de la station de traitement des eaux (présentation ORANO)
- 4 – Bilan des actions de l'inspection concernant le site (présentation DREAL)
- 5 – Questions diverses